

PUBLICATION IMMÉDIATE

De la nécessité de maintenir et de développer un enseignement supérieur dans la région

Gaspé, le 7 juin 2004 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine affirme la nécessité de maintenir dans la région le niveau d'enseignement supérieur le plus élevé possible, et même, d'en envisager le développement. C'est l'idée maîtresse qui ressort du mémoire qu'a déposé la CRÉ auprès du ministre de l'Éducation dans le cadre du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial.

Les participants à la démarche de consultation régionale sur l'éducation, soit les présidents des commissions sectorielles de la CRÉ et tous les membres de sa commission Éducation, ont longuement insisté sur l'importance de maintenir dans la région un niveau d'enseignement supérieur le plus élevé possible en mettant en place des formations particulières, propres à la région. Le but recherché est de contrer l'exode des jeunes et de la population en général, de contrer l'exode des cerveaux et de redynamiser les communautés. En effet, le taux des nouveaux inscrits dans l'ensemble des centres du Collège de la Gaspésie et des Îles démontre que plus de 80 % des élèves proviennent des écoles secondaires de la région.

La proximité des lieux d'éducation ne permet pas seulement la rétention des jeunes mais aussi celle de la population car cette proximité ouvre l'accès à une variété d'événements dans le domaine culturel et communautaire. Le dynamisme des jeunes adultes en formation, leur créativité contribuent au rehaussement de la fierté locale et régionale et à l'enracinement de la population. De plus, par leur présence physique sur le territoire, les institutions d'enseignement mettent à la disposition de la population des infrastructures et des équipements auxquels elle n'aurait pas accès autrement, que l'on pense à la salle de vidéoconférence des Îles-de-la-Madeleine, au Quai des arts de Carleton, au Carrefour national de l'aquaculture et des pêches à Grande-Rivière, au Centre sportif à Gaspé...

À ces arguments s'ajoutent les économies pour les familles qui ont des enfants aux études et les retombées économiques liées aux emplois du secteur de l'éducation et à la présence de la population étudiante : achat de fournitures scolaires, sorties, loisirs, etc. Pour certains étudiants, l'accès aux études supérieures est souvent limité par les coûts engendrés par la formation à l'extérieur de la région et l'endettement qui en découle. Des familles plus riches dans la région et des étudiants moins endettés sont des conséquences positives de la présence de l'enseignement supérieur dans la région.

L'apport de l'enseignement supérieur au marché du travail est indéniable et largement documenté. La proximité des lieux de formation y est, cependant, fondamentale puisqu'elle permet à la population active de poursuivre une formation continue (en soirée, réaménagement du travail, fin de semaine). L'offre de service du consortium Groupe Collégia contribue actuellement à rehausser le niveau de formation d'une partie importante de la population de notre région.

Enfin, les commissions scolaires, le Collège de la Gaspésie et l'UQAR sont pratiquement les seuls acteurs ayant la capacité d'agir comme institution phare de notre région. Le secteur de l'éducation, en effet, regroupe la plus grande banque d'expertise professionnelle et de ressources humaines spécialisées, ce qui lui permet de jouer un rôle critique dans les grands dossiers stratégiques régionaux.

Pour toutes ces raisons, les membres de la CRÉ croient qu'il est impératif de maintenir un niveau d'enseignement supérieur dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Qui plus est, ils croient qu'il faut également le développer.

Bien que l'UQAR ait mis en place des outils de soutien à l'enseignement et qu'elle compte poursuivre le développement de nouveaux formats pédagogiques et de nouveaux partenariats avec les cégeps et les autres universités, l'absence de lieux physiques de formation sur le territoire, la durée des formations (environ trois ans pour un certificat) et les méthodes proposées (vidéoconférence ou par alternance un ou deux jours aux deux semaines) poussent encore trop de Gaspésiens et de Madelinots à s'exiler pour obtenir une formation universitaire ou encore à remettre leur projet de formation. Les conséquences se répercutent directement sur le marché du travail et le développement local et régional.

Que ce soit en termes de contribution au dynamisme des milieux social, économique, culturel et scientifique de la région, ou de rétention des jeunes et de la population ou de formation d'une main-d'œuvre qualifiée, ou de transfert technologique, en forêt et dans les pêches entre autres, ou de recherche sur l'un ou l'autre aspect de notre développement, la présence des institutions d'enseignement supérieur est essentielle pour la région.

C'est pourquoi, la Conférence régionale des élus affirme l'importance de la contribution de l'enseignement supérieur au développement de la région et revendique l'adaptation des règles de financement et les crédits budgétaires nécessaires à la poursuite des activités de formation d'innovation et d'expérimentation de nos institutions d'enseignement.

La baisse démographique a inévitablement des conséquences sur les capacités financières des institutions. Une des réponses à cette problématique consiste pour le ministre à octroyer à la Gaspésie et aux Îles la reconnaissance de créneaux d'excellence et à lui attribuer de façon exclusive certaines formations. Les institutions d'enseignement supérieur pourraient ainsi construire autour de ces pôles une offre de formation minimum qui garantirait à la région le maintien de l'offre, malgré une baisse démographique, puisque certaines formations, attirant la clientèle externe, soutiendraient les formations en difficulté.

C'est pourquoi, la Conférence régionale des élus affirme l'importance de protéger au niveau national l'exclusivité de l'offre de formation et l'exclusivité du développement des formations liées aux créneaux d'excellence.

« L'enseignement supérieur existe depuis 1926 dans notre région; elle a été un facteur déterminant de son développement et nous pensons que le travail n'est pas terminé », a déclaré M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Tél. : 418-788-2923 ou 418-392-9950

Renseignements :

Louise Langevin
Tél. : 418-368-6771 ou 1 800 463-6178, poste 7